

Cesac

Centre de coordination d'activités citoyennes

Rue Nicolas Lambercy 17
4920 Aywaille

☎ 04 361 32 47

✉ cesahm.sacha@skynet.be

rue Hainchamps 77
4100 Seraing

☎ & ☎ 04 385 08 50

✉ cesahm@skynet.be

🌐 www.cesahm.jimdo.com

PROJET DU SERVICE

Introduction

Cesac est un projet de l'ASBL CESAHM.

L'association a pour objet la création, la gestion et le développement de tous services en faveur de personnes handicapées et plus généralement de personnes nécessitant une aide socio-éducative appropriée.

Le premier objectif fut de créer en 1981 un Service d'Accueil de Jour pour Adultes en région serésienne : le centre CESAHM.

Au fil des années l'ASBL a poursuivi son objectif en complétant et diversifiant son offre :

1999 : Ateliers Hainchamps (Service d'Accueil de Jour pour Adultes),

2006 : Logement communautaire en semi-autonomie,

2007 : SACHA (Service d'Accompagnement en milieu de vie) en Ourthe-Ambève.

En décembre 2012, elle a été sélectionnée pour développer le projet *Cesac* en région sérésienne et ourthe-ambève. Ce projet est subventionné par l'Awiph pendant 3 ans dans le cadre du programme d'initiatives spécifiques « Activités Citoyennes ».

Quels sont les objectifs du projet et le public cible ?

Objectif : Création du centre de coordination d'activités citoyennes : *Cesac*

Qu'est-ce qu'une activité citoyenne ?

Une activité utile et productive qui consiste en une prestation de service ou une production de biens pour les besoins de tiers tels que : une commune, un cpas, une école, une association du secteur non-marchand ou tout citoyen a accès aux services ou aux produits fournis ; elles sont donc réalisées dans l'objectif d'offrir du temps et du savoir-faire à autrui et à la collectivité de manière libre, désintéressée et gratuite.

Objectifs généraux :

Améliorer le bien-être, le réseau relationnel et l'estime de soi de personnes porteuses de handicap par leur insertion dans une activité citoyenne

Sensibiliser la société aux potentialités et à l'utilité de ces personnes.

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les communes, CPAS, écoles, associations du non-marchand à « l'activité citoyenne » et aux potentiels et besoins de valorisation et d'utilité de tout être humain, en particulier les personnes porteuses d'un handicap
- Constituer une base de données, un répertoire d'activités valorisantes et utiles au service de la collectivité
- Permettre l'insertion libre et volontaire de personnes porteuses d'un handicap au sein de ces activités
- Offrir un soutien personnalisé à la personne comme au partenaire d'insertion.

Public cible

Les personnes adultes porteuses d'un handicap (18 ans ou plus), bénéficiaires d'une attestation de handicap (SPF), résidant en région Ourthe-Ambève : Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet et Sprimont ou en région Serésienne : Flémalle, Grâce-Hollogne, Saint-Nicolas, Seraing.

Le territoire est déterminé par la zone géographique d'intervention de notre ASBL et l'implantation déjà bien réelle de notre réseau de partenaires.

Les activités citoyennes sont une réponse adaptée pour certaines personnes porteuses de handicap qui cherchent à être actives et utiles. Il s'agit d'une solution individualisée par rapport aux besoins de reconnaissance et d'épanouissement de certaines personnes.

Un bilan des centres d'intérêt, des compétences ainsi que la demande formulée par la personne elle-même permettront de la mettre en contact avec les propositions d'activités qui correspondent le mieux à ses besoins et son profil (mobilité réduite, déficience sensorielle,...).

L'insertion en activité citoyenne sera propre à la personne et tiendra compte de ses goûts, ses potentialités, son rythme et ses besoins.

La solution mise en place sera conçue sur mesure tant au niveau du temps d'activité que du contenu.

Méthodologie

L'insertion sera progressive et se fera en fonction des besoins de la personne et du lieu d'activités. Une convention individuelle sera mise en place et prévoira le mode d'accompagnement, le mode d'évaluation et la personne de référence dans l'organisation.

Notre accompagnement sera individualisé à chaque personne, chaque lieu d'activités. La fréquence de nos interventions, le soutien au partenaire sera chaque fois ajusté aux besoins.

Des séances d'information-sensibilisation au handicap seront organisées deux fois par an et permettront de rassembler à leur demande et/ou au besoin les personnes référentes dans les organisations partenaires.

Chaque fois que l'organisation le permet, nous veillerons à nous retirer progressivement, laissant la première place au référent de l'organisation. Nous maintiendrons à tout moment une vigilance discrète pour être une ressource rassurante et activable facilement en cas de besoin.

Notre équipe à votre service

Stéphanie Remouchamps, coordinatrice du projet 04 361 32 47 ou 0479 41 48 53
Anaïs Ostre et Julie Deloge, intervenantes sociales

Permanences : Lundi- mercredi et vendredi à Aywaille 04 361 32 47 – Mardi et jeudi à Seraing 04 385 08 50 et 0479 71 18 72